PARLEMENT FÉDÉRAL

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE D'HIER

La séance est ouverte à 3 heures.

Une nouvelle maison d'éducation

M. COLBY, en l'absence de M. Curran dépose une requête en faveur de la fondation a Montreal d'une maison de haute éducation pour les femmes, avec des succursales a Winnipeg et dans d'autres villes du Manitoba ou du Nord-Ouest et dans la Colombie Anglaise.

Projets de loi

M. COOK dépose un bill pour pourvoir à ce que les personnes employées comme mécaniciens ailleurs qu'à bord des bateaux à vapeur subissent des examens afin d'obtenir des certificats de compétence.

Ce bill est lu pour la première fois.

L'honorable M. THOMPSON, en l'absence du ministre de l'intérieur, dépose un bill pour amender de nouveau l'Acte concernant la propriété fonciere dans les territoires du Nord-Ouest.

Une des clauses de ce projet de loi décrète qu'on nommera un inspecteur des bureaux d'enregistrement dans les territoires du Nord-Ouest afin que les registres soient tenus d'une maniere uniforme.

Le bill est lu pour la premiere fois.

M. BOYLE dépose un bill pour empêcher que les personnes qui vendent des plants d'arbres ne commettent des fraudes.

Ce bill est lu pour la premiere fois.

Les inondations du Saint-Laurent

M. PREFONTAINE demande si c'est l'intention du gouvernement de mettre a execution prochainement les moyens proposes par diverses personnes, et entre autres, par le capitaine Leger, en construisant des piliers sur le lac Saint-Louis, pour diminuer les dangers et les dommages de l'inondation du Saint-Laurent sur la rive sud dans les comtés de Laprairie, Chambly et Vercheres?

Sir Hector LANGEVIN répond que les personnes qui ont été chargées d'etudier ce sujet n'ont pas encore soumis leur rapport au gouvernement.

Administration des postes

L'honorable M. McLELAN, en réponse à M. Charlton, dit qu'il a été informé que le sous-directeur du bureau de poste à Kingston avait décacheté des lettres chargées et qu'il avait quitté le pays. S'il revient au Canada, il sera arrêté.

Les juges de comté

L'honorable M. THOMPSON, en reponse à sir Richard Cartwright, dit que le gouvernement n'a pas l'intention d'augmenter le traitement des juges de comté dans la province d'Ontario.

Droits sur les livres

M. LANDERKIN demande si c'est l'intention du gouvernement d'abolir, pendant cette session, les droits sur les livres importés pour l'usage des instituts d'artisans?

Sir John A. MACDONALD répond qu'il n'est pas probable que ces droits soient abolis.

Les Sauvages de Caughnawaga

M. DOYON demande copie de tous lettres, télégrammes et requêtes adresses par les sauvages de la reserve de Caughnawaga au ministre de l'Interieur, demandant que des chefs soient élus, suivant les dispositions de l'Acte concernant l'administration des affaires des sauvages, et copie de toute correspondance échangée à ce sujet entre les dits sauvages, le ministre de l'Intérieur et l'agent de la reserve.

Sir Hector LANGEVIN dit qu'en l'absence du ministre de l'Intérieur, qui est retenu chez lui par une indisposition, il ne peut donner une réponse précise a ce sujet.

Le gouvernement s'occupe du projet de mettre la loi municipale en vigueur à Caughnawaga comme ailleurs. Lorsque le ministre de l'Interieur sera présent, on n'aura aucune objection à produire les documents demandes.

La motion est adoptée.

La dette du lac Saint-Pierre

Sir Donald A. SMITH demande copie de la correspondance et autres documents concernant l'acquittement par le gouvernement de la dette contractée pour l'approfondissement du chenal du Saint-Laurent entre Montréal et Québec.

Commerce avec les Antilles

M. LAURIE demande copie de toute correspondance se rattachant à la visite des delegués de l'Ile de la Jamaique à Ottawa en 1885.

Il fait observer que le developpement du commerce avec les Antilles est une question très importante.

M. BROWN dit que bien que la chose lui paraisse difficile, il espere, cependant, que nos relations de commerce avec les Antilles prendront plus d'extension.

M. SKINNER parle dans le même sens.

M. WOOD (Brockville) dit que cette question est des plus importantes.

J'ai visité, ajoute-t-il, le Guatémala et, d'après les renseignements que j'ai obtenus, le suis d'opinion que le gouvernement devrait chercher a nouer des relations de commerce avec ce pays.

M. JONES croit que la Jamaique préfère étendre ses relations de commerce avec les Etats-Unis, vu qu'elle se trouve moins éloignée de ce pays que du Canada.

M. McNEILL dit que l'on doit prendre des mesures pour développer le commerce entre le Canada et les Antilles.

M. KENNY se prononce en faveur de ce projet et dit qu'en subventionnant une ligne de vapeurs qui ferait le service entre la Nouvelle Ecosse et les Indes Occidentales, on favoriserait beaucoup les pêcheurs canadiens.

M. EISENHAUER se prononce contre le projet de subventionner une ligne de vapeurs, disant que ce serait une dépense inutile.

M. WELDON (Albert) fait observer que plusieurs députes semblent ne pas comprendre l'importance de cette question.

On ne demande pas de subventionner une ligne de vapeurs pour lutter contre les autres navires; on cherche à donner plus d'étendue à notre commerce et en subventionnant une ligne de vapeurs, au lieu d'avoir recours aux services d'agents américains, nous aurions des relations directes avec les Antilles, et les marchands canadiens en retireraient tout le bénéfice. Cette ligne de vapeurs ne nuirait en rien aux propriétaires de navires à Halifax et nous procurerait les mêmes avantages que ceux dont jouissent les Etats-Unis.

M. DAVIES dit que depuis deux ans, le commerce entre les Etats-Unis et la Jamaique s'est développé considérablement et que cette île vise à l'annexion aux Etats-Unis. Le meilleur moyen, suivant lui, de développer les relations commerciales avec les Antilles serait d'établir le libre-échange entre les deux pays.

M. MILLS (Annapolis) est d'opinion qu'une ligne de steamers faisant le service entre Halifax et les Indes Occidentales favoriserait le pays en général.

M. MILLL (Bothwell)—Si l'on propose de subventionner une ligne de steamers, c'est uniquement dans le but de favoriser certains proprietaires de steamers.

Sir Richard CARTWRIGHT — Depuis que la politique nationale a été adoptée, le chiffre de nos exportations aux Etats-Unis a diminué de $1,500,000 et notre commerce avec les Indes Occidentales, de 50 pour cent.

L'honorable M. McLELAN fait observer à l'honorable député d'Oxford Sud qu'en prenant le chiffre des exportations tant aux Antilles que dans l'Amérique du Sud, on constate une augmentation de $1,000,000. Nos produits, en grande partie, sont expédiés de New-York, ce qui fait que dans le pays voisin, on considère ces exportations comme des exportations du Canada aux Etats-Unis.

La motion est adoptée.

Plusieurs autres motions demandant la production de divers documents sont aussi adoptées.

Advenant six heures, la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

Le bill déposé par M. FERGUSON (Welland) pour constituer légalement la compagnie du pont de chemin de fer sur la rivière Détroit est approuvé par le comité général de la chambre.

Chemin de fer du Sud-Ouest

La chambre se forme en comité afin de prendre en considération le bill pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest.

Le bill est rapporté sans amendements.

Lorsqu'il est proposé que le bill soit lu pour la troisième fois, M. BERGIN propose, comme amendement, que la troisième lecture du bill soit renvoyée à six mois.

La décision à laquelle le comité des chemins de fer en est venue hier, dit-il, ne doit pas être ratifiée par cette chambre, car c'est une violation du principe établi par ce comité et qui affecterait les droits acquis de la compagnie du chemin de jonction de Montréal et Champlain.

La compagnie du Pacifique a refusé de construire un chemin de fer dans cette partie du pays et le "Montreal et Champlain" s'est chargé de cette entreprise et, après avoir obtenu une charte, a commencé les travaux de construction.

Le comité, a rejeté le bill l'année dernière d'après le principe que hormis qu'il y eut nécessité urgente, il ne serait pas opportun d'accorder deux chartes pour le même district.

On prétend avoir besoin de ce chemin pour transporter au moyen de la ligne courte, les marchandises des Etats-Unis vers les provinces maritimes, mais je considere que cette allégation est fausse. C'est une tentative de la part d'une compagnie de chemin de fer puissante, de ruiner une autre compagnie moins importante.

M. SHANLY—L'année dernière, un projet de loi semblable à celui ci a été rejeté par le comité des chemins de fer, et la compagnie de jonction de Montréal et Champlain, agissant de bonne foi, a dépensé des centaines de mille piastres pour construire un embranchement, et aujourd'hui on demande une charte pour construire un autre chemin le long de cet embranchement, qui a été construit de bonne foi.

Je suis jaloux de l'honneur du pays et si cette chambre manque a sa parole, le pays s'en ressentira.

M. WILSON (Argenteuil)—Je n'envisage pas cette question au point de vue des interêts d'une compagnie en particulier, mais au point de vue des interêts des habitants de la localité et des manufacturiers et marchands de Montreal.

On a cherché a nous éblouir en parlant des dépenses que la compagnie du "Montreal et Champlain" aurait faites pour la construction de l'embranchement de Beauharnois; le fait est que la plus grande partie des trois ou cinq cent mille piastres a été dépensée pour relier le "Montréal et Champlain" à Massena Springs, tandis qu'on n'a dépensé que $126,000 environ pour l'embranchement de Beauharnois.

La compagnie du Grand Tronc s'oppose à ce projet de loi parce qu'elle veut monopoliser, autant que possible, le trafic entre Montréal et New-York.

En terminant, M. Wilson déclare qu'il votera en faveur du bill.

M. HALL répète ce qu'il a dit devant le comité des chemins de fer hier, et ajoute qu'il est absurde de prétendre que parce qu'un chemin de fer a déjà été construit dans une localité, on ne pourrait en construire un autre. Il est en faveur de la concurrence et dit que les habitants de cette partie du pays désirent que ce chemin de fer soit construit.

M. WATSON appuie l'amendement, disant que la compagnie du Pacifique doit d'abord remplir ses engagements envers les autres localités.

M. PREFONTAINE parle dans le même sens, mais il est interrompu par M. Hagart, qui fait observer que l'heure fixée pour discuter les bills privés est expirée.

En conséquence, le débat est ajourné.

Lettres-patentes

Le bill déposé par M. McCarthy pour amender l'Acte concernant les lettres-patentes entachées d'erreurs et le degrèvement des biens engagés à la Couronne est lu pour la troisième fois.

Protection des employés de chemins de fer

M. McCARTHY reprend le débat sur sa motion proposant la deuxième lecture du bill pour la protection des employés de chemins de fer.

Les dispositions de ce bill qui seront approuvées par cette chambre pourront être insérées, après sa deuxième lecture, dans celui qui doit être présenté par le gouvernement.

M. McCarthy fait quelques observations au sujet des mesures à prendre pour prévenir les accidents sur les chemins de fer, après quoi, le bill est lu pour la seconde fois.

La navigation sur les lacs

Sir Charles TUPPER reprend le débat sur la motion de M. Kirkpatrick proposant la seconde lecture du bill pour permettre aux bâtiments américains de venir au secours des bâtiments naufragés ou désemparés dans les eaux canadiennes.

Il est évident, dit il, que le congrès des Etats-Unis désire beaucoup que cette mesure soit adoptée; d'un autre côté, le gouvernement, aujourd'hui, de même que lorsque les honorables députes de la gauche étaient au pouvoir, a toujours été en faveur de la réciprocité entre les deux pays quant au commerce sur les côtes et a l'enregistrement des navires.

Il y a peu d'espoir d'obtenir maintenant la réciprocité quant au cabotage, mais si nous rejetons cette mesure, les Etats Unis nous accorderont peut être la réciprocité du commerce dans les eaux intérieures.

J'espère qu'on n'insistera pas à ce que cette mesure soit adoptée afin que nous puissions voir si nous ne pourrions pas obtenir la réciprocité quant à la navigation dans les eaux intérieures.

M. KIRKPATRICK répond que nous ne devons pas pour cela nous priver, en attendant, des avantages que procurerait la réciprocité quant au sauvetage des navires naufragés.

M. EDGAR exprime l'espoir que la question sera mise aux voix.

L'honorable M. BOWELL fait observer que ce n'est que lorsque les compagnies de sauvetage ont été organisées au Canada que les Etats Unis ont proposé la réciprocité quant a cette industrie, parce que cela était de leur interêt.

En adoptant cette mesure, nous porterons atteinte aux droits des compagnies de sauvetage. Lorsque les Etats-Unis voient que la réciprocité, quant à cette branche d'industrie en particulier, peut leur être favorable, de suite ils saisissent cette occasion.

Le gouvernement canadien n'a jamais empêché les bateaux americains de venir au secours des bâtiments en detresse, lorsque le cas était urgent, mais le gouvernement américain n'a pas accordé le même privilège aux bateaux canadiens.

M. PATTERSON (Essex) approuve la politique du ministre des finances.

M. CURRAN—J'ai reçu de plusieurs personnes en qui j'ai la plus grande confiance, des lettres me demandant avec instance d'appuyer ce projet de loi et d'user de toute mon influence pour qu'il soit adopté.

Des personnes qui ont des intérêts considérables dans le pays sont en faveur de la mesure présentée par l'honorable député de Frontenac; mais bien que leurs intérêts puissent en souffrir pour le moment, je les sais trop animées de sentiments patriotiques pour douter qu'elles n'approuveront pas le vote que je vais donner.

Les motifs pour lesquels le gouvernement refuse d'appuyer cette mesure doivent être appreciés par tout Canadien animé de sentiments patriotiques. Pour cette raison, je voterai contre la proposition.

La question étant mise aux voix, la motion est rejetée par un vote de 84 contre 61.

Sir Hector LANGEVIN propose l'ajournement de la séance.

M. JAMIESON dit qu'il désirerait proposer la deuxième lecture du bill pour amender la loi Scott.

Sir Hector LANGEVIN répond que la chambre siégera probablement jusqu'à une heure avancée demain et le jour suivant, et qu'on aura tout le temps nécessaire pour discuter ce projet de loi.

La séance est levée à 10.50 hrs.

Entrevue avec O'Brien

LONDRES 18—Au cours d'une entrevue hier, M. O'Brien a déclaré que son arrestation et celle de Dillon, prouve simplement que Balfour est forcé de recommencer son œuvre de septembre 1882. La coercition est toujours l'ouvrage d'un parti ferme et qui tombe.

Il est heureux de dire que sa santé s'est améliorée.

M. O'Brien a refusé de faire connaitre ses intentions pour plus tard.

PROVINCE DE QUÉBEC

JOLIETTE—M. L. Rivest, de l'infanterie de l'Ecole de Saint-Jean, est arrivé à Joliette, pour enseigner le maniement des armes au bataillon du collège.

RICHMOND — L'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie du chemin de fer de la Vallee de Missisquoi aura lieu ici, le trois mai prochain, a l'hôtel Saint Jacob.

—A la dernière réunion du conseil il a été décidé d'offrir a M. Cassills, de Montréal, un bonus de $10,000 et une exemption de taxes, a condition qu'il emploie dans sa fabrique au moins soixante-dix ouvriers, qu'il ne paie pas moins d'un salaire annuel de $20,000.

COOKSHIRE—Mardi dernier, vers onze heures et demie du soir, le feu a détruit la maison d'habitation, magasin, boutique, granges, etc, de M. D. Gauthier, marchand ferblantier. Le feu a pris origine dans l'une des chambres a coucher ou dans une armoire. La famille a eu juste le temps de s'échapper. L'institutrice de l'école française, en pension chez M. Gauthier, l'a échappe belle. Elle a tout perdu ses effets. Les pertes de M. Gauthier sont lourdes. On les estime a $6,000. Il n'y avait que $2,500 d'assurance.

COATICOOK — La requête amendée demandant le rappel de la loi Scott dans le comté de Stanstead, a été reçue au département de la justice, a Ottawa. Elle a été trouvée suffisante. On dit que le scrutin aura lieu vers la mi-mai.

—L'autre nuit, un incendie dévasteur a détruit les magasins de M. J. H. Knapp, et Joseph Bourdeau et la maison Comtois, occupée par M. V. Roy, marchand, rue Child. La maison de M. H. C. Chagnon, notaire, située dans le voisinage et dans laquelle M. Chagnon tient son étude, ainsi que G. H. Saint Pierre, avocat, et la maison de Mlle Lessard ont aussi été endommagées. On estime les pertes totales à $10,000.

SAINT-HYACINTHE—Les autorités du séminaire de cette ville, ont decide de se servir de la lumiere électrique, l'an prochain, comme système d'eclairage.

—Joseph et Adelard Chenette ont été arrêtés pour assaut et batterie sur plaintes de Ambroise Turcotte et Joseph Denaud.

—Depuis quelques jours nous jouissons d'une bonne temperature vrament printanière, la neige est disparue presque partout, l'Yamaska est libre de glace et nos bons cultivateurs se préparent activement a ensemencer leurs terres.

—En l'absence de M. Hamel, collecteur des droits de douanes, M. J. P. A. Gendron, assistant remplira le poste de cette ville, le représente pour toute affaire concernant les droits imposes sur les effets arrivant par la malle.

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

416, 418 et 150 rue Sussex

ENTRPRENEUR

— DE —

POMPES FUNEBRES

Chariot neuf, très élégant, le plus beau dans toute la cité d'Ottawa

J. SENECAL

Coin des rues York et Dalhousie

Etablissement ouvert jour et nuit. Ordres exécutés avec promptitude.

Connexion téléphonique.

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Réparer vos Balances — ou — Inspecter vos Poids allez chez le soussigné

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.

Cheques et Billets en cuivre et en acier.

Presses à Sceaux et Mémorials.

Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc

Etampes en Acier.

PRITCHARD & ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL

No 175 RUE SPARKS

TAPISSERIE!

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Japonaise, Belge, Américaine et Canadienne, à des prix variant depuis

4 Cts LA PIECE EN MONTANT

Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que ceux d'Ottawa combinés.

Wm. HOWE

Edifice Howe, rue Rideau, et 395 rue Cumberland.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR

— DE —

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

PEINTURE

TAPISSERIES,

PEINTURES PREPAREE

HUILE

MASTIC

PINCEAUX,

VITRES, fete

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

Fonderie de Hull

Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous les ouvrages faits a son établissement.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull,

Rue George, Ottawa.

AVIS AUX MERES — Le "SIROP CALMANT DE MME WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes cherubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agreable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhee, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le a Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez acune autre preparation.

Grande Reduction

— DANS LES —

Manteaux de Dames, Dolmans, Circulaires doublés en fourrure, Boas, Manchons, Colliers Russes, Pagottes, Gants, Mitaines de toutes espèces de Pelleteries, Raquettes, Tuques Sauvages, Souliers mous, etc., Au dessous du prix coutant.

Venez voir nos chapeaux de Printemps

JOS. COTÉ, 114 rue Rideau

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

HOTEL CANADIEN

CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMOUILLE

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston, ex-proprietaire du "Royal Exchange."

Les repas sont servis à toute heure, à la carte système européen, et sous la surintendance d'un cuisinier français de premiere classe.

Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.

Cet établissement vient d'être meublé à neuf les chambres sont spacieuses et des plus aérées, faisant face au parc Major's Hill.

L'entrée privée est sur l'avenue Mckenzie et l'entrée générale du restaurant aux Nos 536 et 538 sur la rue Sussex.

JOHN JOHNSTON, Propriétaire

VENTE POUR CLORE

Tous les articles suivants:

FER, ACIER, OUVRAGES EN BOIS, RESSORTS ETC., ETC.

Les forgerons trouveront un grand avantage en nous faisant une visite.

J. D. HUNTON & CIE.,

31, rue Wellington

N.B.—Outils de menuisiers une spécialité.

Pour acheter

— DES —

Vêtements

Aux Conditions les plus Favorables

ALLEZ AU

Nos 269 et 271, rue Wellington

Où vous ne serez pas embarrassé de faire un choix, l'assortiment en magasin étant des plus complets.

J'achète et je vends au comptant seulement, de sorte que je puis vendre a meilleur marché que toute autre maison à Ottawa.

Conditions: Au comptant seulement.

P. O'REILLY

PLOMBAGE

CHAUFFAGE et TOITURES

F. G. JOHNSON & CIE

Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer, en plomb et travaux en cuivre.

Chaudronneries en cuivre, Valves, *Inspirateurs* et Bouilloires.

Wrenches, Asbestos, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes national.

Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.

Lieux d'Aisance, Eviers et bains, etc.

Couvertures en "Canada Plate" et tôle galvanisée.

Agents pour engins de Pease combinés à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558

En face de la rue George.

S. ROGERS & SON

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

ET EMBAUMEURS

15 et 17 rue Nicolas, résidence au 2e etage

COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES

Chemin de fer Intercolonial

Route de la Malle Royale, des Passagers et du Fret entre le Canada et la Grande-Bretagne, et route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap-Breton et Terreneuve.

Des nouveaux et élégants chars-palais gréés de bullet et chars-dortoirs font partie de chaque train-express.

Les passagers qui s'en vont en Angleterre ou sur le continent européen, en partant de Montréal par le train du soir le jeudi, peuvent prendre le paquebot de la malle chaque Samedi avant-midi à Halifax.

Les expéditeurs de grains et de marchandises trouveront au port d'Halifax des élévateurs de première classe, des maisons d'entrepôt et toutes les commodités désirables pour l'embarquement de leurs effets.

Depuis des années, l'expérience a démontré que l'Intercolonial et les lignes de paquebots qui font le service entre Halifax et Londres, Liverpool et Glasgow, aller et retour, constituent la voie la plus rapide entre le Canada et l'Angleterre pour le transport du fret.

Toutes informations relatives aux taux de transport de fret et de passagers peuvent être obtenues en s'adressant à

E. KING, agent de billets, 27, rue Sparks, Ottawa.

ROBERT B. MOODIE, agent pour les passagers et le fret de l'Ouest, 93 édifice Rossin, rue York, Toronto.

D. POTTINGER, Surintendant-Général.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B., 22 Nov. 1887. 1a

CARTES PROFESSIONNELLES

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,

Ontario et Quebec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M

FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code

Avocats, Solliciteurs et Notaires

Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.

Bureau: Au dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.

Argent à prêter sur propriétés foncières.

A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montreal.

J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.

R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ON

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER

J. J. GODFREY

W. J. CODE

Avocat, Solliciteur, Etc.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

— ARGENT A PRETER —

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de remboursement en aucun temps.

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc.

AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS

Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel

Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.

— ARGENT A PRETER —

Bureaux: Scottish Ontario Chambers, Ottawa Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD

ALEX. C. RUTHERFORD

BRAGEE D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS

LINDEN & COLE

Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles

No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA

Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités.

B. LINDEN. W. A. COLE

Dr FISSIAULT

— DENTISTE —

25 RUE SPARKS

Occupera au mois d'Avril l'ancien bureau du Dr. Nolin, coin des rues Sussex et Rideau. Heures de bureau, de 9 à 5 heures.

GEORGE COX

LITOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MEDAILLEU

35 RUE METCALFE,

OTTAWA, ONTARI

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

— OTTAWA —

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de premiere classe.

Capitaux réunis: - - - $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandees reçoivent une attention immediate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL

ETAL DE MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail: mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAN

— DE —

CHAUSSURES EN GROS!

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87-87

Pour MESSIEURS SEULEMENT

A LOUER

De confortables chambres meublées à l'Hôtel INTERNATIONALE, 12 et 14 rue George, avec connexion au restaurant

J. W. LANCTOT, Propriétair

1 87-8

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

LE ONZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

Classe D. } MERCREDI, 18 AVRIL 1888, A 2 HEURES P.M.

Valeur des Lots, - - - $60,000

1ère SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 / Gros Lot: Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet

2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 / Gros Lot: Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot. Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETS

à S. E. LEFEBVRE, Montréal, Canada.

M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous,

..... *billets de 1re série à $1.00.*

..... *billets de 2me série à $5 ea.*

La somme de $..... est ci-jointe.

ADRESSE

Nom .....

Rue ..... *No* .....

ou Boîte du Bureau de Poste No .....

Localité .....

REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de Demande de Billets, enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada. L. A. Trépanier, No 331 rue Saint-Patrice, agent pour Ottawa.

GRANDE VARIETE

— DE —

CHAPEAUX

FRANCAIS,

ANGLAIS,

AMERICAINS et

CANADIENS, Etc.,

— CHEZ —

JOSEPH COTE

114 — RUE RIDEAU — 114

OTTAWA.

NOUVEAUX MEUBLES

Venant d'etre recus

— CHEZ —

HARRIS & CAMPBELL

Notre nouveau dépôt de meubles, maintenant exposé à notre magasin, rue O'Connor, se compose du plus bel assortiment de meubles pour salons, chambres à coucher, pour les bureaux, etc., etc.

Nous appelons l'attention particulière du public sur nos importations de

CHAISES ET BERCEUSES

DE VIENNE, AUTRICHE

Que tout le monde s'empresse de venir les voir

Nos meubles sont les plus recherchés sur le marché où ils méritent d'être vus de tous.

Nous avons tout récemment mis un nouvel engin dans notre atelier, qui nous permettra de remplir les ordres à l'entière satisfaction des acheteurs, et à des prix extrêmement réduits.--Un escompte libéral sera accordé à tous les acheteurs.

Effets délivrés avec exactitude et entière satisfaction.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNOR

Près de la rue Sparks.

Manufacture de VOITURES!

ROYALE

LEVEILLÉ & MATHÉ

PROPRIETAIRES

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S.D THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures legères, Sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes americaines nous avons puisé de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. No ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix très bas.

Attention spéciale et prompte a toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de reparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est PATINS!

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs; 1,000 Clochettes pour sleigh. Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY & Cie

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cuvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,

ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE

16—1—88—q